

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 38
· dont suppléé : 02
Membres représentés : 07
Votants : 45
Date de la convocation
3 octobre 2025
Secrétaire de séance :
Mme DOUAY SONIA

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le NEUF OCTOBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Hailles sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, BLIN Marie-Annick, COLOMBEL Aurélie
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VERONT Fabrice, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, AMIACHE Franck *suppléant de CARON Hubert*, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge *suppléant de CLEMENT Dominique*, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de M. BLIN Nicolas, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de Mme PREEVOST Anne-Marie, M. JUBERT Patrick de BERTOUX Julia, M. NOCHEZ Didier de Mme MESMIN Véronique, M. LAMOTTE Dominique de M. HECTOR Nicolas, M. VAN DE VELDE Michel de M. LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MESMIN Véronique, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, VIOLETTE Paul, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, LEROY Jean-Maurice, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

OBJET : Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Moreuil – Achat d'un terrain à la commune de Moreuil – Vente du terrain à la SCI XAL DESPREZ

Rapport de M. Alain SURHOMME, Vice-Président Développement Economique Tourisme ESS

Dans le cadre du transfert de la ZAE de Moreuil à la CCALN en 2022, une parcelle restait à commercialiser (Z154). Un acquéreur, Xavier DESPREZ, gérant de la SCI XAL DESPREZ, s'était manifesté auprès de la commune et de la CCALN pour l'acquisition de ce terrain pour un montant de 23 000 euros HT pour une activité de pompes funèbres.

Vu la demande formulée par M. DESPREZ Xavier en date des 12/02/2022 et 10/02/2023 portant intention d'achat d'un terrain, parcelle n° Z754, d'une surface de 1883 m², sur la ZAE de Moreuil, pour un montant de 23 000 euros HT (cf. annexe 1),

Vu la loi Notre et les conditions de transfert de la compétence Développement Economique,

Vu la délibération n°2022-29.09.01 de la CCALN relative au transfert et mise à disposition des biens de la ZAE de Moreuil (cf. annexe 2),

Vu la délibération de la commune de Moreuil relative à la vente du terrain Z154 à la CCALN en date du 31 mars 2023 pour un montant de 23 000 euros HT (cf. annexe 3),

Vu l'avis des domaines n°2020-570V0098 du 5 mars 2020 (cf. annexe 4),
Vu l'avis des domaines n°2025-80570-61550 du 8 septembre 2025 (cf. annexe 5),

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 41, Contre : 2 Mrs LAMOTTE Dominique, HECTOR Nicolas,
Abstentions : 2 Mrs LEVASSEUR Roger, BENONY Miguel)
le Conseil Communautaire :**

- Autorise l'achat de la parcelle Z754 par la CCALN à la commune de Moreuil pour un montant de 23 000 euros HT,
- Autorise la revente de cette parcelle à la société SCI XAL DESPREZ (siège social : 8, rue Léon Blum, 80110 Moreuil), pour un montant de 23 000 euros HT,
- Confie la rédaction des actes nécessaires à l'achat et la vente du terrain à l'étude de Maître DUPUY-LEROUX à Moreuil, les frais d'acte étant à la charge exclusive des acquéreurs,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer l'acte d'achat à la commune de Moreuil et l'acte de vente à la SCI XAL DESPREZ,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique Tourisme à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 9 octobre 2025
à HAILLES**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 15/10/25

Affiché le 15/10/25

Le Président,

Alain DOVERGNE

